Langue étrangère IV - Espagnol*

UE 26

Enseignant(s) responsable de l'UE : María Edita GARCÍA PÉREZ

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	RPU23LG8
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 26 / Q2 26)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Espagnol
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
RP23SPA2 Espagnol 2	52	5	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE02** HE. 2. Le bachelier identifie ses forces et faiblesses et intègre l'absolue nécessité de formation continue comme corollaire à son développement professionnel.
- **HE03** HE. 3. Au terme de sa formation, le bachelier de RP assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active des parties prenantes et une analyse contextuelle.
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE02.4** ARES. 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs.
- **RE03.4** ARES. 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Espagnol 2

Niveau A1 du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour l'apprentissage des langues)

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Espagnol 2

Objectifs

Atteindre le niveau A2 selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).

Contenu

- Acquisition d’un répertoire étendu de mots et d’expressions ainsi que la mise en pratique et le renforcement des acquis grammaticaux.
- Activités de communication orale et écrite dans un contexte professionnel lié aux relations publiques.
- Activités de compréhension à l’audition et à la lecture de documents généraux ou techniques liés aux relations publiques.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Espagnol 2

- Enseignement centré sur l'apprenant. Situations d'apprentissage variées et interactives, nécessitant une présence assidue et une participation active au cours.
- 100% évaluation continue.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Espagnol 2

- atteindre un niveau linguistique A2, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- identifier ses forces et faiblesses dans les quatre compétences linguistiques et combler ses lacunes en utilisant une méthode et un support de travail adéquats.
- maîtriser le vocabulaire et les points de grammaire vus au cours.

Expression orale :

- communiquer clairement et poser des questions, simples ou élaborées, sur des sujets propres à sa spécialité.
- comprendre et utiliser des mots et expressions basés sur des situations liées aux relations publiques.
- interagir avec ses pairs dans le cadre de jeux de rôles basés sur ces mêmes situations.

Expression écrite :

- écrire un texte, simple ou plus élaboré, et utilise des mots et des expressions basés sur des situations liées aux relations publiques.
- utiliser des termes propres à sa spécialité.
- produire un résumé de textes basés sur ces situations.

Compréhension à l’audition :

- comprendre des mots ou des expressions plus ou moins courantes, ainsi que des termes propres à sa spécialité dans des documents audio basés sur des situations liées aux relations publiques.
- comprendre l’essentiel et certains détails d’un message audio ou audiovisuel relativement complexe.

Compréhension à la lecture :

- comprendre des phrases et des termes propres à sa spécialité dans des textes basés sur des situations liées aux relations publiques.
- comprendre les idées générales et certains détails de ces textes.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Espagnol 2 : Lacunes de grammaire et vocabulaire: exercices et webographie disponibles sur le campus numérique.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Espagnol 2 : Textes, dossiers, documents audio(visuels), fiches de grammaire, notes de l'enseignant.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	35 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. En cas de retard ou de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Dans ce cas, un maximum d'une évaluation écrite et une évaluation orale par quadrimestre sera accepté. Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée et communiquée par l'enseignant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	65 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. En cas de retard ou de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e. Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation. L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s. Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Dans ce cas, un maximum d'une évaluation écrite et une évaluation orale par quadrimestre sera accepté. Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée et communiquée par l'enseignant·e. La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation. Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires. Cette activité est remédiable en deuxième session.			
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	65 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	35 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
L'évaluation orale se fera individuellement, ou par groupes de deux, avec une durée de 15 minutes. La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.			